

# Compte-Rendu de l'assemblée générale du Collectif du 10 juin 2006

## ◇ Début de séance à 14h30

36 personnes sont présentes ou représentées.

À 14h30 le Président fait un constat de carence du quorum et conformément aux statuts annonce la tenue d'une assemblée extraordinaire.

## ◇ Le Président présente le bilan annuel

Du rapport moral du Président il ressort que pour l'instant et à notre connaissance, aucune menace directe ne pointe à l'horizon. Aucun projet destructeur de la vallée n'est à l'ordre du jour. Malgré tout et nous le réaffirmons chaque année, nous devons rester vigilants. Le Président aborde l'aspect développement de la vallée et après débat de l'assemblée, nous regrettons de constater que les liens étroits qui unissaient les trois communes de Montgenèvre, Val-des-Prés et Névache se sont considérablement distendus voire coupés; ce qui ne favorise pas en soi un élan de développement.

## ◇ Rapport Financier

La trésorière expose ensuite le bilan financier; notre actif est de 8400 euros pour un nombre de 83 adhérents.

Le rapport moral et le rapport financier soumis au vote obtiennent l'approbation de l'A.G. à l'unanimité. Il est ensuite demandé l'approbation du compte rendu de l'A.G. 2005; lui aussi sera accepté à l'unanimité.

## ◇ Projets 2006

La foire artisanale se tiendra le samedi 12 août autour du centre Elan à Val-des-Prés, ce même jour sera projeté le film "Une soupe aux herbes sauvages". Une réunion de préparation est prévue le 1er août (horaire et lieu à définir). Il nous faudra auparavant obtenir les autorisations du maire et de la direction du centre Elan.

Par commodité comptable, il nous semble préférable que les artisans paient leur cotisation au moment de leur inscription par courrier. Sur la foire il est envisagé de prélever un droit de place, comme les années précédentes pour les artisans qui pratiquent la vente; les associations quand à elles profiteraient gracieusement d'un emplacement.

Le collectif s'engage évidemment à demeurer vigilant à tous projets non adaptés à la protection et au développement harmonieux des vallées.

La cotisation annuelle reste fixée à 10 euros.

Election du C.A. : sont statutairement démissionnaires mais restent candidats : Freddy Ballestro, Antoine Pourbaix et Bernard Prunier. Ils sont réélus.

## ◇ Questions diverses

M.Luc Pascal regrette le manque d'idées de développement sur les trois communes. Antoine Pourbaix suggère que le collectif adresse un courrier aux élus pour déplorer cette situation et demander que des contacts soient liés avec les acteurs économiques pour rassembler les forces vives dans une action constructive.

**Le site internet** Il est proposé, lors de la prochaine mise à jour, de faire figurer sur le site les trois maisons d'information de Névache, Val-des-Prés, Montgenèvre.

La soupe aux herbes sauvages, dont le pilier est Viktor a encore obtenu un vif succès (180 tickets vendus). Les bénéfices seront reversés comme d'habitude à une association humanitaire.

◇ **17h30, l'ordre du jour est épuisé, le Président annonce la clôture de l'A.G.**

**Le secrétaire.**